

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4022 - Mardi 14 Décembre 2021 - Prix : 200 Fc

DIALOGUE NATIONAL :

L'ouverture officielle est prévue le 28 février 2022



Deux semaines après la création par décret de la coordination nationale du dialogue inter-comorien, le coordinateur Mohamed Tohiri a dévoilé son équipe de travail composé d'experts et juristes. Ce dernier assure vouloir accomplir sa mis-

sion dans la transparence. Et le calendrier est déjà établi puisque le dialogue national débutera ses travaux le 28 février prochain pour prendre fin en mars.

LIRE SUITE PAGE 2

FINANCE PUBLIQUE

Les banques sont outillées contre le blanchiment d'argent

LIRE PAGE 3

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Décembre 2021**

Lever du soleil:

05h 34mn

Coucher du soleil:

18h 24mn

Fadjr : 04h22mn

Dhouhr : 12h 03mn

Ansr : 15h 39mn

Maghrib: 18h 27mn

Incha: 19h 41mn



DIALOGUE NATIONAL :

L'ouverture officielle est prévue le 28 février 2022

Suite de la page 1

Le processus vers le dialogue national prend son envol. Hier lundi 13 décembre, le coordinateur du dialogue national, Mohamed Tohiri a présenté à la presse les membres de son équipe, composée entre autres de juristes, d'experts, etc. Selon lui, le lancement du dialogue national inter-comorien est un geste fort à l'endroit des partis politiques dont la reconnaissance est indiscutable. C'est aussi un appel républicain à la société civile, aux élites et à tous les acteurs socio-économiques de la nation, par devoir patriotique à accomplir pour un consensus nation-

nal et dans l'objectif de réaliser les aspirations populaires visant le développement du pays. « Comme vous le savez, cela fait presque 3 mois que j'étais nommé par décret comme coordinateur. Depuis, je n'ai pas fait de sortie médiatique mais j'attendais le bon moment pour le faire. Le décret me donne la latitude de composer mon équipe. Cette liberté confirme la volonté du chef de l'Etat d'assurer la neutralité de la coordination. Dès à présent, nous avons mis la pendule en marche », déclare-t-il, tout en rassurant de mener avec transparence cette mission.

Parallèlement, ce dernier tient à rappeler que sa mission est de conduire, coordonner, superviser et

faciliter les travaux dudit dialogue suivant une méthode « consultative, participative et inclusive ». « Les idées vont être discutées dans le cadre des thématiques soumises qui émaneront des discussions et propositions faites avec les parties prenantes du dialogue. C'est dans ce même bâtiment de l'ancienne cour suprême que nous allons travailler durant cette période », précise celui qui affirme bel et bien que les conclusions seront remises au chef de l'Etat, car nous sommes dans un pays où il y a des gouvernants. « Ces conclusions seront mises en application dans l'intérêt commun pour la paix et la cohésion sociale de notre pays. Nous ne comptons pas fermer

la porte à des gens, il faut seulement que les partis politiques existent. Pour ceux qui n'auront pas le temps de nous suivre jusqu'au bout du chemin lors des concertations, ils seront également les bienvenus dans les travaux s'ils sont dans les normes », dit-il.

Interrogé, si le dialogue ne sera pas comme les assises, le coordinateur assure que ce dialogue a comme but de favoriser un climat social apaisé dans la sérénité, dans la paix et la cohésion sociale. « Je suis confiant que les conclusions qui seront prises vont servir notre pays et la tâche qu'on m'a confiée a un objectif d'intérêt commun. Nous allons tenir compte des avis des uns

et des autres dans des discussions sereines », promet-il. C'était l'occasion de dévoiler l'agenda du dialogue dont l'ouverture officielle est prévue le 28 février 2022 et sera clôturée le 20 mars 2022.

Pour mémoire, l'Union de l'opposition conditionne sa participation à ce dialogue en posant des préalables dont la libération des « prisonniers politiques » en l'occurrence l'ancien Rais Ahmed Abdallah Sambu et le gouverneur Salami. Une condition rejetée par le gouvernement qui continue à considérer qu'il n'y a pas des « prisonniers politiques » mais « des politiques emprisonnés ».

Andjouza Abouheir

EMPLOI

Les acteurs formés sur l'insertion vers l'emploi en milieu rural

Le projet facilité emploi organisé depuis ce lundi un atelier de formation agricole et l'insertion vers l'emploi en milieu rural. Elle concerne les centres régionaux de développement économique, les centres de formation des techniques professionnelles, le CNH, les associations qui ont bénéficié de la facilité emploi.

Le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre dans les plus brefs délais, les orientations du plan de développement intérimaire PDI 2020-2024 dont l'objectif sectoriel est de « faire de la jeunesse le fer de lance du développement du pays et renforcement de l'administration du travail ». Ce lundi, le projet Facilité Emploi a organisé un atelier de formation agricole et insertion vers l'emploi en milieu rural. Elle a vu la participation des centres régionaux de développement économique, les centres de formation technique et professionnelle, le CNH, les associations qui ont bénéficié de la facilité emploi. « Ce continuum « forma-

tion-insertion-emploi » doit répondre aux besoins réels du marché du travail en développant une offre de formation et des dispositifs d'accompagnement dans le secteur agricole qui constitue un potentiel pour la croissance et la création d'emplois. L'agriculture étant l'un des 5 socles de l'émergence, consacrés par le Plan Comores Emergent, comme fondation d'une transformation structurelle de l'économie comorienne, porteuse d'emploi et de croissance durable », déclare Zahariat Said Ahmed, la secrétaire générale du ministère de l'emploi. Elle reste persuadée, qu'à l'issue de cet atelier, la qualité de des échanges constitue un début de réponse pour l'insertion des jeunes.

Tout au long de ces deux jours de formation, il sera question d'échanger sur les dispositifs d'appui à partir des réalités locales, qui sont les besoins du marché en termes d'insertion en milieu rural et réfléchir sur le mécanisme protocole d'insertion. « La présente formation va outiller ces différents acteurs sur le continuum de la formation et de l'insertion et de

l'emploi dans les étapes, dans la bonne pratique et référentiel des outils (...). Cela concerne tous les acteurs engagés dans l'insertion et l'affirmation en milieu rural », soutient Hassan Malik, le coordinateur du projet Facilité Emploi.

Cette formation est organisée en collaboration avec FARE, un réseau international de formation en agriculture en milieu rural pour échanger avec les acteurs engagés dans la formation et l'insertion pour leur dispositif d'appui et d'accompagnement des nouvelles méthodes de connaissance en agriculture. « Le suivi après la formation est de mettre en place un dispositif qui soit au niveau des projets financés, sachant qu'il y a déjà des organisations de la société civile qui ont bénéficié des formations et parmi elles, il y a des projets qui concernent l'appui des coopératives agricoles et l'appui aux associations des jeunes et la création des emplois en milieu rural. Donc l'idée est d'appuyer ces projets en termes d'emploi en milieu rural », poursuit-il.

Selon Jean-Benoît Perrot-



Minnot, directeur adjoint de l'AFD aux Comores, le thème emploi en milieu rural a été identifié en cohérence dans le plan Comores émergent comme l'un de socles principaux dans le secteur d'opportunité le plus important sur lesquelles, il fallait mettre un maximum d'efforts pour la création d'emploi pour la jeunesse. « Dans le cas du projet facilité emploi, il y a deux grands volets. Le premier volet est d'accompagner, soutenir financièrement les projets en matière d'insertion et en matière de création d'emploi, tous portés par

les associations de la société civile comorienne et projets portés par des ONG en lien avec les institutions publiques du terrain mais aussi des institutions nationales », indique-t-il, avant d'ajouter que « pour favoriser le développement et la mise en œuvre de ces projets, il est également proposé aux organisations de la société civile et aussi aux acteurs de développement rural en appui en termes de renforcement de capacité et de formation ».

Andjouza Abouheir

CLÔTURE DE LA FORMATION SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS :

Les participants prêts à prendre le relais

Après une semaine de formation sur la lutte contre la traite des êtres humains, les participants se disent enfin prêts à faire ressortir le meilleur d'eux-mêmes pour l'application du savoir-faire et des résultats escomptés.

Après 5 jours d'échange sur la lutte contre la traite des êtres humains, le ministère de l'intérieur a clôturé samedi dernier la formation sur la lutte contre la traite des êtres humains et la prise en charge des victimes. Pour les participants, c'est une formation de qualité qui s'inscrit dans la volonté des autorités comoriennes à combattre ce fléau qui prend une dimension inquiétante ces dernières années. L'inspectrice Madame Hachimia du service d'immigration a salué les



efforts inlassables du ministère de l'intérieur et son accompagnement permanent pour enrayer ce fléau. « Les connaissances acquises durant cette semaine vont nous permettre d'appréhender les éléments consti-

tutifs de l'exécution des missions qui sont les nôtres, à savoir la protection, la poursuite et la prise en charge », souligne-t-elle tout en rassurant qu'ils vont ressortir le meilleur d'eux-mêmes pour l'appli-

cation du savoir-faire et des résultats escomptés.

De son côté, le directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, Fatah Boina a montré que ce sujet fait partie des préoccupations majeures du ministre de l'intérieur. Il a profité de cette occasion pour saluer l'implication et l'assiduité des participants et la facilitation de la gendarmerie mais aussi des partenaires en l'occurrence l'ambassade de France en Union des Comores.

Pour rappel, cette formation de cinq jours avait pour but d'outiller les acteurs afin d'identifier et définir les éléments constitutifs des infractions liées à la traite des êtres humains conformément au nouveau code pénal en vigueur, qui est aussi un arsenal pour les crimes sexuels faits aux plus vulnérables.

Les résultats attendus au terme de cette formation, c'est simplement le paradigme des trois P à savoir, la prévention, la poursuite et le partenariat. Pour mémoire, les données de l'ambassade des USA démontrent que les centres d'écoute ont déclaré avoir fourni des soins médicaux à 144 femmes et enfants en 2019, contre 255 en 2018. Les centres d'écoutes ont également indiqué avoir fourni une assistance juridique à 10 femmes et 103 enfants et une assistance psychologique à 84 femmes et enfants. Ils ont enregistré ces personnes comme des victimes d'abus, dont la plupart en lien avec la traite des êtres humains, en raison d'une formation inadéquate sur le sujet.

Andjouza Abouheir

FINANCE PUBLIQUE

Les banques sont outillées contre le blanchiment d'argent

Les banques et les institutions financières sont formées sur la mise en œuvre des mesures préventives de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux (LBC) et du Financement du Terrorisme (FT). La directrice du Service de Renseignement Financier souligne le faible nombre de déclarations d'opérations suspectes qu'ils reçoivent chaque année, soit moins d'une dizaine par an en moyenne.

La Banque Centrale des Comores en collaboration avec le Service de Renseignements Financiers (SRF) et l'appui financier du Programme d'Appui au Développement du Secteur Financier en Union des Comores (PADSF) financé par la Banque Mondiale a lancé ce lundi 13 décembre une formation sur la mise en œuvre des mesures préventives de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ces ateliers se dérouleront également à Fomboni Mohéli et à Mutsamudu Anjouan, respectivement les 16 et 17 et les 20 et 21 Décembre 2021 ont pour but d'outiller les participants du cadre juri-

dique et institutionnel international et national, des devoirs de vigilance à l'égard de la clientèle, et du modèle de déclaration d'opérations suspectes entre autres. « Cet atelier tombe à point nommé, à une période où notre pays a engagé plusieurs réformes touchant à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et contre toute forme de criminalité transnationale, mais aussi se trouve à quelques mois du début de son évaluation mutuelle par le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent (GIABA) », avance Hadidja Ali, la directrice du SRF.

Selon elle, dans le cadre du 2e cycle des évaluations mutuelles, le GIABA effectuera une visite sur place pour évaluer la mise en œuvre des recommandations du GAFI, à la fois à travers un examen de la conformité technique c'est-à-dire le cadre juridique et institutionnel du pays, ainsi que les pouvoirs et les procédures des autorités compétentes. Mais également l'efficacité, c'est-à-dire la qualité de la mise en œuvre des Recommandations du GAFI. « Et, à ce titre, les Institutions Financières que vous



représentent aujourd'hui ici, seront évaluées à travers le Résultat Immédiat 4. L'analyse du Résultat Immédiat 4 vise à s'assurer que les institutions financières mettent en œuvre de manière satisfaisante des mesures préventives en matière de LBC/FT en fonction de leurs risques et déclarent les opérations suspectes », poursuit-elle.

Cette formation a aussi comme

objectif de pousser les banques et institutions financières de détecter les opérations suspectes et les adresser par la suite au service de renseignement financier. « Cependant, force est de constater qu'aujourd'hui le faible nombre de déclarations d'opérations suspectes que nous recevons chaque année soit moins d'une dizaine par an en moyenne. Beaucoup d'institutions

ici présentes ne les font pas alors que dans le cadre de nos analyses, nous constatons in fine que des flux financiers suspectés comme étant illicites passent ou transitent dans leurs comptes », dit-elle. Elle appelle à ces derniers de rester concentré pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Nassuf Ben Amad

ENERGIE

Nioumachoi est encore plongé dans le noir

La ville de Nioumachoi, chef lieu de la région de Mlédjélé est plongé dans le noir total pendant plus d'une semaine. Le groupe électrogène est tombé en panne. Une pièce de rechange a été commandée depuis Dar Salam mais n'est toujours pas arrivée à Mohéli.

À Mohéli, la fourniture d'électricité par la SONELEC est relativement stable, excepté Nioumachoi dans la région de Mlédjélé. Cette ville connaît régulièrement des coupures d'électricité. C'est un souci qui remonte à de longues années. Aujourd'hui, le groupe électrogène est tombé en panne et malheureusement, aucune solution palliative n'a été envisagée. À Nioumachoi le courant fonctionne généralement 12 heures par jour. « On reçoit du courant de 9h du matin

jusqu'à 22h, parfois cela va jusqu'à 23h. Et s'il y a manque de carburant, c'est seulement la nuit que nous sommes éclairés » témoigne Houtouibou Thabit, natif de Nioumachoi et conseiller juridique de la préfecture de Mlédjélé.



Cette fois-ci le problème va probablement perdurer car le groupe électrogène qui alimente cette ville ainsi que certaines localités environnantes a lâché. C'est un groupe qui date de plus de 15 ans. C'est le vieux moteur qui était installé à Djoiezi

pour alimenter la ville de l'ex-président Ikililou Dhoinine.

À Nioumachoi on accuse les responsables de la SONELEC au niveau de Mohéli d'être les responsables de l'instabilité de l'électricité dans cette ville. L'on apprendra qu'il n'y a pas de permanence dans la centrale thermique. « Ici c'est le gardien qui fait tout. C'est lui qui démarre le groupe électrogène. Et en cas de dysfonctionnement mécanique, c'est à nous de payer le pot cassé car ce gardien n'a aucune notion de mécanique » déplore Nassuf Mwegne Mbaé, un citoyen de Nioumachoi. Mouktafi affirme avoir vu le mécanicien tenter 3 fois de redémarrer le groupe et « c'est à la quatrième tentative que le moteur a accepté de redémarrer mais avec un ronflement inhabituelle » précise-t-il avant de poursuivre « Et 2 minutes après c'est la panne totale car depuis ce jour là,

le moteur est hors service ».

Les techniciens de la SONELEC affirment que le moteur ne sera pas opérationnel avant une semaine de plus car la pièce qui est en panne a été commandée depuis Dar es Salam. Et pour l'avoir dans l'île, il faut compter encore au moins une semaine. « Une pièce de rechange a été commandée et arrivée mais malheureusement, elle n'était pas adaptable au groupe électrogène. Ce vendredi on vient de lancer une autre commande » rassure sous l'anonymat un mécanicien de la SONELEC. Compte tenu de cette situation, les habitants de Nioumachoi doivent encore patienter pendant au moins trois semaines pour espérer avoir de l'électricité.

Riwad

CONCOURS MAYENDELEYO YA MIDJI :

Le projet Eco-Plage n'a toujours pas reçu la somme de 5 millions

Trois mois après la remise du chèque, la ville de Moya n'a toujours pas reçu les 5 millions FC dans le cadre du projet Mayendeleyo Ya Midji. Les responsables d'Eco-Plage de la ville attendent toujours.

Le doute commence à planer chez les habitants de Moya à Anjouan. Le projet gagnant

Eco-Plage de la ville de Moya peut créer 8 emplois directs et une dizaine de manière indirecte. Mais trois mois après la remise du chèque, ils n'ont toujours pas reçu les 5 millions FC dans le cadre du projet Mayendeleyo Ya Midji. Et dans tout ça, le directeur régional de Comores Télécom Anjouan a confié que Mohéli et Ngazidja ont reçu leur argent dans les comptes respectifs.

Et les jeunes de cette localité s'interrogent sur ce retard inexplicable. « Les autres îles démarrent leurs projets et Moya est à la traîne. On ne comprend rien », se questionne un groupe de jeunes.

Pour un réseau des femmes très actives de la ville, la balle est renvoyée dans le camp de Mohamed Abdou Nassim alias Mahabou, le maire de la commune de Moya.

Mais ce dernier ne souhaite pas commenter ce dossier. « Seul, notre maire est mieux placé pour donner une réponse exacte. Ce grand retard nous a plongés dans le doute », avance une femme de ce groupe.

Pour Ali Ridjali alias Armoya, un des pions stratégiques du projet Eco-Plage montre que tout est fait de leur côté et qu'ils n'attendent que Comores Telecom. Selon nos infor-

mations, le courrier qui devrait débloquer l'argent est envoyé à la société CT. Mais jusqu'à ce lundi 13 décembre 2021, trois mois après la cérémonie de remise du chèque qui a eu lieu le 14 septembre 2021, rien n'est versé dans le compte du projet gagnant, Eco-Plage Moya.

Nabil Jaffar

ENTREPRENARIAT

Une décortiqueuse de riz pour 3 coopératives

En marge de la 3ème édition du forum GERME pour la promotion de l'économie bleue et emploi vert, le chef de l'État Azali

Assoumani a visité quelques unités de production agricoles. Au CRDE de Fomboni, une machine décortiqueuse de riz vient d'être octroyée à 3 coopératives par le président Azali.

Dans la matinée du samedi 11 décembre, le président Azali Assoumani s'est rendu au centre rural de développement économique de Fomboni (CRDE). Il a distribué des semences, divers outils agricoles et surtout une machine décortiqueuse de riz, au profit de 3 coopératives des femmes productrices de riz et de maïs à Mohéli. Il convient de rappeler qu'à Ndrodroni une coopérative travaille sur une rizière qui peut produire plusieurs tonnes de riz, mais parmi leurs plus grands soucis exprimés c'est d'avoir une décortiqueuse. Cette machine viendra donc alléger le travail de ces

femmes laborieuses du Sud de l'île.

A l'issue de cette visite, le locataire de Beit Salam accompagné de son gouvernement dont le ministre de l'agriculture et de l'environnement Houmed Msaidié, et du chef de l'exécutif de l'île, ont visité la coopérative de Djaoula, un jeune agriculteur et producteur de tomates dans la capitale Fomboni. Son espace de travail est situé à côté de l'alliance française. Le président a salué l'initiative prise par ce jeune devenu le plus grand producteur de tomates dans l'île. Il récolte près de 3000 tonnes tous les jours. « C'est une initiative à saluer et à encadrer. Il faut maintenant faciliter sa démarche pour pouvoir écouler ses tomates dans l'ensemble du pays » souligne le chef de l'État.

Pour la grande partie des producteurs des produits maraîchers, leur grande difficulté réside dans le système de conservation devenu la bête noire de tous les producteurs locaux.

Riwad



HABARI ZA UDUNGA

Un trop plein

Dans un petit livre intitulé «Le principe de Peter», l'auteur démontre que toute personne, aspire à accéder à un poste où il devient incompetent. En effet, quand vous excellez dans un domaine et que l'on vous remarque, on vous propulse à un niveau supérieur, où vous devenez subitement incompetent, dans la mesure où la plupart du temps, le poste ne correspond pas à votre profil.

On pourrait penser que depuis plusieurs décennies dans les îles de la lune nous sommes en face d'une telle situation, et qu'elle est la cause des dysfonctionnements, que l'on observe un peu partout. Paradoxalement, le plus souvent, ce sont en principe des personnes qui ont échoué lamentablement dans leur secteur, qui se trouvent propulsées encore plus haut dans la pyramide. Ceci entraîne, vous l'aurez compris, un découragement de beaucoup de cadres, qui estiment, à juste titre, que cela ne vaut pas la peine, de donner ce qu'on a de meilleur pour récolter du vent, comme dirait l'autre.

Dans les îles de la lune, ceux qui ont servi loyalement l'État sont considérés comme des « ratés » de la société, dans la mesure où la plupart d'entre eux n'ont pas « réussi » à se faire une place au soleil. Et on pourrait se demander si à la limite, il ne faudrait pas que ces « ratés » soient jugés pour n'avoir pas été malhonnêtes ! Un comble !

De ce fait donc, vous l'aurez constaté, sous nos cocotiers, rien ne semble arrêter notre propension à toujours considérer l'utile comme le superflu et vice-versa. Personne dans ce pays, n'est en mesure de vous dire ce qui est prioritaire. On vous dira toujours, que tout est prioritaire car bien sûr tout est prioritaire.

Quand on examine les comportements de notre classe politique, on est abasourdi, tant par les déclarations contradictoires qu'elle tient, que par des comportements qui frôlent l'indécence, dans les alliances de hasard et autres regroupements. Il est actuellement établi, que le pays doit gérer le devenir de toute une classe politique, qui se trouve face à un trop plein.

Les îles de la lune peuvent-elles se payer encore le luxe d'entretenir plusieurs castes de dirigeants qui n'ont d'autres utilités que celui d'exister ? Cette nomenclature sous les cocotiers constitue à n'en plus

douter une source supplémentaire de soucis dans la bonne gouvernance de la cité.

Comme disait un ami, on se surprend à noter que le seul consensus réel de notre classe politique consiste d'une part à se partager le pays en autant de portions congrues et d'autre part, à se glisser des peaux de bananes vers l'autre soi-même pour lui donner des coups de gourdins à l'occasion et tant pis pour ceux qui croyaient révolu le temps des sultans batailleurs.

Cette situation est surtout caractéristique de l'île de Ngazidja où nous excellons dans l'art de la dispute permanente Et l'ancien président du conseil Saïd Mohamed Cheikh, ne s'y trompait beaucoup en fustigeant dans toutes ses allocutions ces comportements à la fois infantiles et irresponsables. C'est vous dire, que le mal est profond.

Mmagaza

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Saïd Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2016)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

DEUXIÈME ÉDITION NYORA

Kueena, Hairia, Zayel, Koudraine, YA2S et Ngolo Chams vont en demi-finale

Les résultats des quarts de finale de la deuxième édition Nyora sont tombés dans la nuit du 12 décembre dernier. Les jurys ont donné leurs avis et le public a fait son choix. En tout c'est Kueena, Hairia, Zayel, Koudraine, Ya2s et Ngolo Chams qui vont s'affronter en demi-finale.

Après les prestations des 12 candidats retenus pour cette deuxième édition de Nyora qui ont duré presque une semaine, les six candidats qui devront jouer la demi-finale sont connus depuis la nuit du dimanche dernier. Il s'agit respectivement de la mahoraise Kueena avec 72.85 de note des jurys devant Hairia du Label Twamaya House qui a eu 69.15. Derrière elle, on retrouve Zayel avec 66.5 d'appréciation des jurys mais surnommé le chouchou du

public après avoir eu 30/30 des voix du public. Il est suivi de Koudraine 63.46 qui met après lui Ya2s 60.78. En queue de peloton se place Ngolo Chams avec une note de 54.83. Ce sont ces six artistes qui ont réussi à décrocher leur ticket de qualification pour les demi-finales laissant derrière eux six autres artistes encore talentueux mais qui n'ont pas réussi à impressionner les jurys autant que les six premiers.

Il s'agit de Sky Miah, 52.32, Shefo Boy Swagga, 45.17, Abistyle (Faboï) 44.68, Mariza, 43.24, AMI, 38.63 et Guiri H 33.75. Malgré leurs prestations scéniques, ces candidats n'ont pas réussi à franchir la barrière des quarts de finale de ce deuxième concours musical. Non pas que ces derniers n'ont pas donné plus de charisme pendant leurs prestations mais comme l'indique Soulayman Mze Cheikh, un des

membres du jury, c'est par des petites fautes techniques qu'on s'appuie pour pouvoir départager les candidats. « Ils sont tous talentueux. Mais je rappelle qu'il ne suffit pas d'avoir une belle voix, ou l'habitude de chanter pour s'estimer gagnant dans un concours. Nos observations sont très techniques », dit-il, avant d'ajouter que « un chanteur suit l'ordre rythmique des musiciens, c'est sa façon de respecter les notes des musiciens. C'est comment il travaille sa voix qui lui fait gagner des notes. Un chanteur doit ressentir d'abord l'émotion de son chant pour la provoquer par ailleurs chez le public. Il faut que l'artiste attire son public ».

Pour Abdallah Chihabidine, un autre membre du jury, il a fait une mention spéciale pour Shefo Boy Swagga et Sky Miah pour leurs prestations liées à la chanson comorienne et étrangère. « C'est par des traits professionnels et techniques que les candidats sont retenus. Ils ont un avenir meilleur dans le domaine », soutient-il. Les demi-finales vont bientôt commencer et c'est dans ces prochaines étapes que Soulayman Mze Cheick recomman-

RÉSULTATS QUART DE FINALE												
	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
JURY	67,75	59,25	34,5	32	55,25	45,75	42	43	42	42	36,25	32,75
PUBLIC (NOTES)	5,1 (1218)	10,9 (2142)	90 (2194)	11,46 (2093)	5,59 (1324)	9,88 (2194)	9,92 (2034)	2,17 (547)	1,69 (424)	5,54 (1291)	5,38 (1215)	1 (222)
TOTAL	72,85	69,15	66,5	63,46	60,78	54,83	52,32	45,17	44,68	43,24	38,63	33,75

de à Kueena, la numéro 1 des candidats admis en demi-finale, des prestations de la chanson comorienne (Twarab) pour affirmer beaucoup plus sa justesse et son talent musical.

Kamal Gamal

FOOTBALL, 4E JOURNÉE D1

Bonbon Ndjema mène la danse, Elan club dans le désarroi

L'Union Sportive de Zilimadjou Usz reste solide et garde la première place du championnat en battant Us Ntsaoueni par 3 à 0. Et Elan Club de Mitsoudjé enchaine les défaites et se trouve actuellement dans la zone rouge avec Étoile des Comores, Fc Hantsindzi et Fc Malé

Pour la quatrième journée du championnat de D1 de Ngazidja qui a eu lieu le samedi 11 décembre, Bonbon Ndjema reste toujours leader du championnat avec 12 points. Les joueurs de Soumet Amed se sont imposés par 3 à 0 face à Ntsaoueni. Ce qui les a permis de garder la place de leader du championnat. L'équipe de Moroni compte 12 points suivi par Djabal FC qui enregistre 10 points suite à un match nul contre FC Malé. « C'est le football !

Tout peut changer en un seul match. Il suffit de perdre et on perd notre place. On est à la tête du championnat, mais tout peut changer. Ainsi, on ne peut pas négliger ni rester dans une zone de confort. Nous allons encore travailler, se donner pour ne pas faire une défaite. Je suis heureux de mes joueurs, mais cela n'empêche pas de redoubler d'efforts », indique avec conscience le coach de Usz, Soumet Amed.

Volcan club de Moroni a décroché leur première victoire sous l'intermédiaire de leur ancien capitaine El-Mamoune dit Nanou en battant difficilement Étoile des Comores de Noumadzaha Bambao 1 à 0. Et le club de la capitale se hisse à la troisième place avec 9 points.

Quant à Elan Club de Mitsoudje, il enchaine les défaites. Après trois journées jouées, il n'a gagné aucun match, tout en encaissant autant de but. Au terme de cette

4e journée, il se trouve dans la zone rouge avec Étoile des Comores, Fc Hantsindzi et FC Malé et Ntsaoueni. Mais, faut-il rappeler que Étoile des Comores a deux matchs de retard et Elan club un match de retard. « On a identifié la faille, la prochaine journée sera différente. Nous allons recevoir FC Hantsindzi, nous comptons gagner

les trois points, lance Abdallah Djaffar alias Nohowa. Certes, nous avons des difficultés administratives, techniques, mais sur le terrain c'est déjà dévoilé. Donc, on va se donner à fond avec un autre système, pour qu'on remporte ce match ».

Nassuf Ben Amad

Résultat 4e Journée

Aventure club 3 - 1 Elan club
Volcan club 1 - 0 Étoile des Comores
Fc Hantsindzi 1 - 1 Ngaya club
Jacm club 0 - 0 Allizé fort
Us Ntsaoueni 0 - 3 Us Zilimadjou
Djabal FC 1 - 1 Fc Malé



VARIANTS DE LA COVID-19

ARRÊTEZ LA PROPAGATION !

Le variant Delta de la COVID-19 provoque plus de formes graves de la maladie que la souche originale.



Lavez-vous les mains fréquemment



Faites-vous vacciner quand c'est possible



Évitez les lieux fréquentés ou les contacts étroits



Portez un masque



Restez à au moins 1 mètre des autres



Organisation mondiale de la Santé
AFRIQUE



COOP-CA MECKMORONI

Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja –Union des Comores

Meck-Moroni
Direction Exécutive
S. Ressources Humaines

Avis de recrutement

La MECK-Moroni est une Coopérative d'Epargne et de Crédit à but non lucratif dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté en favorisant l'inclusion financière des plus modestes. Elle apparaît aujourd'hui comme le leader de la finance solidaire en Union des Comores. En effet la MeckMoroni a connu au cours des dernières années une croissance soutenue, portée par une proximité culturelle et géographique, une gouvernance démocratique et transparente, et des produits simples et accessibles au plus grand nombre.

Dans le cadre du renforcement de son personnel, la Direction Exécutive de la Meck Moroni recrute sur concours

01 CHEF SERVICE COMPTABILITE
A/ MISSION

Rattaché à la Direction, le Chef comptable est le garant de l'information financière de l'institution.

Il a la responsabilité de la tenue des comptes et veille au respect des obligations légales.

Il aura notamment pour mission de :

- Coordonner et animer le service Comptabilité et Finances
- Mettre en œuvre la politique financière de la Meck Moroni.
- Assurer la tenue des comptes de l'institution conformément aux normes et procédures internes et externes
- Veiller au respect des obligations statutaires, réglementaires et fiscales
- Autoriser les paiements
- Transmettre régulièrement les situations comptables et financières à la Direction, aux organes sociaux et aux organes de tutelle et lever les alertes le cas échéants
- Gérer l'information financière de la Meck Moroni en interne (appui à l'élaboration du budget, reportings réguliers) et en externe en communiquant les résultats aux instances légales
- Faire fructifier les fonds disponibles et anticiper les besoins en financement de la Meck Moroni.

B/ ACTIVITES

Activités comptables

- Assurer l'exhaustivité et la conformité de la comptabilité de l'Institution
- Gérer l'archivage comptable et la sécurisation des pièces comptables
- S'assurer de l'existence des approbations et des signatures habilitées avant tout paiement
- Valider l'imputation des pièces comptables
- Vérifier l'exhaustivité de l'enregistrement des pièces comptables
- Établir les états réglementaires
- Valider les rapprochements comptables
- S'assurer la pertinence et de l'application des procédures comptables
- Produire, analyser, assurer des corrections éventuelles
- Rendre compte à la Direction du suivi des opérations et de la santé financière de l'institution
- Établir les états financiers périodiques
- Coordonner les travaux d'inventaire de fin d'année et produire les PV ainsi que tout autres documents y afférents
- Représenter la Direction aux réunions professionnelles et l'assister dans les relations avec les experts-comptables, les commissaires aux comptes, les organes de tutelles et les organes sociaux.
- Effectuer toutes autres tâches d'ordre comptable en cas de nécessité pour garantir la continuité du service Activités liées à la gestion financière
- Veiller et mettre en œuvre la politique budgétaire de la Meck Moroni

- Mettre en œuvre la politique d'engagement et d'exécution budgétaire conformément aux ressources disponibles
- Veiller au suivi rigoureux des avoirs en comptes bancaires et des coffres forts
- Veiller au traitement des opérations du back-office et de la compensation en particulier et s'assurer de l'exécution des ordres de virement émanant de la clientèle
- Garantir le renflouement à temps des guichets et des points de service
- S'assurer du fonctionnement des comptes bancaires, des mouvements de fonds et la de conformité des opérations effectuées sur les comptes bancaires
- Établir et partager un tableau de bord permettant de consolider l'information et les ratios comptables et financiers et d'évaluer la santé financière de l'institution

Activités managériales

- Coordonner, animer et encadrer l'équipe comptable
- Valider les opérations comptables et financières réalisées pas les collaborateurs
- Définir les objectifs des collaborateurs
- Répartir les tâches entre les différents agents afin d'optimiser les ressources
- Identifier les besoins en formation des collaborateurs

PROFIL RECHERCHÉ

Formation

Justifier d'un niveau de BAC+5, en Finance et Comptabilité ou Audit

Expérience professionnelle

Disposer de 10ans d'expériences professionnelles dans le secteur bancaire et financier, dont 5 ans dans un poste équivalent à celui qui est recherché.

Pièces à fournir

- 1- Curriculum Vitae,
- 2- Lettre de motivation adressée à la Directrice Exécutive ;
- 3- Copie certifiée du/des diplôme(s) ou certificat(s) requis,
- 4- Certificat de travail,
- 5- Copie de la carte d'identité biométrique,
- 6- Deux (2) photos d'identité récentes,
- 7- Extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois,

Dépôts des dossiers :

Les dossiers des candidatures doivent être adressés à la Directrice Exécutive, sous pli fermé portant la mention : « **Recrutement + (poste à pourvoir) Exemple : « Recrutement Chef du service Comptabilité et Finances »** »

❖ **Date limite le mercredi 25 décembre à 14h00mn**

❖ **Lieu : Service Secrétariat de la Meck-Moroni**

• **Direction Exécutive de la Meck Moroni – Hankounou**

Tel :773 27 28

N.B

- Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas examiné.
- Tout dossier déposé ne pourra nullement être retiré.
- Toutes les étapes de sélections vont se dérouler aux Comores.
- Seuls les candidats retenus seront contactés.
- Le candidat doit être de nationalité Comorienne.